

MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

L'An deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Romain BELIGAT,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Céline PORTOLES, Céline PARIS, Clémence HARNIST, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Gérard NIMSGERN,

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2024

Délibération n°2024-06 examinée le 09 avril 2024 – Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 février 2024 - Approuvée

Délibération n°2024-07 examinée le 09 avril 2024 – Approbation du Compte financier unique CFU 2023 (budget principal) - Approuvée

Délibération n°2024-08 examinée le 09 avril 2024 – Approbation du Compte financier unique CFU 2023 (budget lotissement) - Approuvée

Délibération n°2024-09 examinée le 09 avril 2024 – Affectation du résultat 2023 (budget principal) - Approuvée le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de 3 340.22 € à la section de fonctionnement du budget 2024 en recette, au compte 002 « résultat de fonctionnement report » et d'affecter en recette d'investissement 252 379.31 €, au compte R1068.

Délibération n°2024-10 examinée le 09 avril 2024 – Affectation du résultat 2023 (budget lotissement) - Approuvée le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de 0.43 € à la section de fonctionnement du budget 2024 en recette, au compte 002 « résultat de fonctionnement report »

Délibération n°2024-11 examinée le 09 avril 2024 - Vote de taux d'imposition - Approuvée le conseil municipal décide à l'unanimité **de maintenir** les taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43.70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 61.71 %
- Taxe d'habitation (TH) des résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale : 12.70 %

Délibération n°2024-12 examinée le 09 avril 2024 – Présentation et vote du budget primitif 2024 - Approuvée

Délibération n°2024-13 examinée le 09 avril 2024 – Présentation et vote du budget lotissement 2024 - Approuvée



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Délibération n°2024-14 examinée le 09 avril 2024 – Détermination des subventions versés aux associations - Approuvée le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ADMR :1000 € (unanimité)
- Villefargeau-Cyclo : 400 € (unanimité)
- Soleil d'Automne : 300 € (unanimité)
- Comité de Jumelage :1000 € (unanimité)

Délibération n°2024-15 examinée le 09 avril 2024 – Demande de contribution à la scolarisation des élèves de la commune scolarisés au Groupe scolaire St Joseph - Approuvée la commune est en mesure d'accueillir ces élèves dans les meilleures conditions, avec des services communaux de garderie et restauration scolaire. Après avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, REFUSE à l'unanimité de verser une participation financière.

Délibération n°2024-16 examinée le 09 avril 2024 – Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle - Approuvée le Conseil décide de verser la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la collectivité en une seule fois au mois d'avril et selon les principes définis dans la délibération.

Délibération n°2024-17 examinée le 09 avril 2024 – Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2024 (ENEDIS-ORANGE-GDF) - Approuvée Le conseil municipal, accepte le montant de la redevance RODP 2024 des réseaux gaz, électricité et ouvrage de télécommunications électroniques pour un montant global de 2068.28 €.

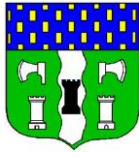
Délibération n°2024-18 examinée le 09 avril 2024 – Autorisation donnée au Maire de signer la partie optionnelle du devis ECMO et TERR&AM 2022-036 - Approuvée le conseil décide de valider la partie optionnelle du devis afin que le cabinet de maitrise d'œuvre accompagne la commune lors des travaux de viabilisation du futur lotissement pour la somme de 3500.00 € HT

Délibération n°2024-19 examinée le 09 avril 2024 – Autorisation donnée au Maire de signer un avenant au devis de maitrise d'œuvre pour le lotissement du clos St Jean - Approuvée Afin de mener au mieux le projet du lotissement, le cabinet de maitrise d'œuvre va devoir effectuer des études complémentaires de gestion des eaux pluviales par lot selon la perméabilité du sol et les hypothèses d'implantation des habitations, un permis modificatif sera établi en conséquence ainsi qu'un règlement de lotissement intégrant les éléments de l'étude de gestion des eaux pluviales. Le conseil valide l'avenant pour la somme de 2100.00 € HT.

Délibération n°2024-20 examinée le 09 avril 2024 – Autorisation donnée au Maire de demander une subvention au conseil départemental pour les travaux de voirie (investissements 2024) - Approuvée

Délibération n°2024-21 examinée le 09 avril 2024 – Autorisation donnée au Maire de demander une subvention à la communauté de l'auxerrois pour les travaux de réfection de la toiture de l'église, du mobiliers liturgique et le remplacement des ouvrants du sous-sol de la mairie (investissements 2024) - Approuvée

Délibération n°2024-22 examinée le 09 avril 2024 – Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables établie par le comptable - Approuvée Le conseil admet en non-valeur des créances de restauration scolaire soumises par le comptable public et datant de 2019-2020 pour un montant global de 666.89 €.



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

TOUR DE TABLE

Séverine TROMPARENT - annonce que pour la venue des habitants de Bekond à la Pentecôte un concert a lieu à l'église suivi d'un pot offert par la mairie

- Se réjouit du retour à la normal de l'éclairage public dans le bourg, le maire informe que le désordre était dû à l'abaisseur de tension.

Jean Louis MANGIN & Jean Pierre SINDONINO – demandent quand sera réalisée la réfection de la chaussée avenue du Val de Baulche car cela devient dangereux pour les vélos, le maire répond qu'il est nécessaire de décoller le bi-couche et refaire proprement le revêtement par un professionnel

Gérard NIMSGERN – demande l'installation de deux prises électriques et de deux points lumineux dans le local ASCV vers l'église, le maire va demander des devis.

Florence CAPITAIN – informe qu'il y a eu un problème avec la facturation de la garderie sur les mois de novembre, décembre et janvier. Des factures de régularisation ont été faites.

- Le programme des vacances de printemps est établi, les inscriptions seront closes le jeudi 11 avril
- Annonce que les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2024 aura lieu le 02 mai de 8h30 à 11h30 en mairie.
- Relate le rendez avec les représentants d'AuxR le Bus auquel elle a assisté avec messieurs Barberet et Nimgern sur la mobilité dans l'Auxerrois. Toutes les infos ont été relayés sur le site de la commune rubrique « vivre ici ». Le Bus itinérant passe sur la commune le jeudi 18 avril de 10h à 12h et sera sollicité courant juin pour les inscriptions scolaires.
- Dit qu'il serait utile de matérialiser les arrêts du FlexiBus.
- Annonce que l'inspection académique suite au rapport de sécurité établi par la directrice de l'école, demande l'installation de protections supplémentaires sur les grilles de l'école. Un représentant de la gendarmerie est venu apporter son soutien et a donné son avis sur les protections à mettre en place dès la rentrée prochaine.

Dominique MOREL (propos relatés par Elisabeth NOYEMIAN) – s'inquiète des rejets d'eau pluviale du futur lotissement, il propose que soit étudié une solution de raccordement partiel avec l'allée des vignes. M Barberet rappelle l'obligation de récupérer les eaux pluviales par parcelle selon la loi Elan.

- Signale que les travaux du lavoir étant terminé, il est nécessaire de sécuriser le point d'eau, de repenser à l'aménagement des abords et d'abattre les arbres dangereux.

Elisabeth NOYEMAIN – signale la location d'un broyeur pour nettoyer les branches entreposées lors du nettoyage des bassins d'orage



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Le maire informe le conseil

- *de la modification simplifiée du PLU est en cours, les documents sont consultables en mairie.*
- *qu'il a reçu un courrier de la poste l'informant de la suppression d'une boîte aux lettres 14 route d'Auxerre aux Bruyères, suite à son refus il a été convenu de supprimer celle de la rue de Bellevue et de conserver celle des Bruyères et celle du 2 rue de l'église.*
- *qu'une représentation théâtrale aura lieu à la salle multisports le 24 mai à 20h, elle sera suivie d'un pot.*
- *une séance de cinéma en plein air sera organisée le 25 juillet prochain au terrain de foot, en cas de mauvais temps la séance se déroulera à la salle multisports.*

Fin de la séance à 21h50